



## Découvrez l'application IA Mobile

Le secteur de l'Assurance collective de l'Industrielle Alliance lance une nouvelle application pour iPhone dotée des avantages les plus appréciés de CyberClient! Soumettre des demandes de règlement et suivre leur traitement n'aura jamais été aussi facile!

### Avantages\* :

- Soumettre des demandes de règlement en ligne en toute sécurité;
- Suivre le traitement des demandes récentes;
- Gérer la liste des fournisseurs de services;
- Faire rembourser la portion non payée d'une demande à même le compte de gestion santé;
- Utiliser le iPhone comme une carte d'assurance collective;
- Communiquer avec l'Industrielle Alliance en appuyant simplement sur un écran.

\* Si offerts par votre régime

### De quelle façon les participants peuvent-ils tirer avantage de l'application IA Mobile?

1. En activant leur code d'accès CyberClient sur le Web (si cela n'est pas déjà fait);
2. En souscrivant au dépôt direct et à l'avis électronique;
3. En téléchargeant gratuitement l'application IA Mobile au App Store;
4. En ouvrant l'application et en entrant leur code d'accès et leur mot de passe CyberClient.

Afin d'en savoir plus sur la nouvelle application mobile, il suffit d'aller au [www.inalco.com/iamobile/fr](http://www.inalco.com/iamobile/fr) et de visionner notre démo.

Si nous possédons votre adresse courriel dans nos dossiers, vous recevrez sous peu un courriel promotionnel ayant pour but de présenter l'application IA Mobile à vos participants. Si votre adresse courriel n'a pas été consignée dans nos dossiers, veuillez communiquer avec votre représentant de service de l'Industrielle Alliance. Nous nous ferons un plaisir de vous transmettre ce courriel promotionnel. Si vous préférez recevoir des affiches que vous pourrez accrocher dans vos bureaux, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de nous.

Pour toute question ou toute préoccupation concernant IA Mobile, veuillez communiquer avec votre conseiller en avantages sociaux ou avec votre conseiller aux ventes en assurance collective de l'Industrielle Alliance.

Ce communiqué ainsi que les publications passées sont également accessibles sur notre site Internet [inalco.com](http://inalco.com) sous *Produits et services collectifs/Assurance collective/Services aux administrateurs/Communiqués/2013*.